

Irri.pl@ine

N° 49 – 06 août 2009 – 3 pages

Votre prochain Irri.pl@ine paraîtra le 10 septembre 2009

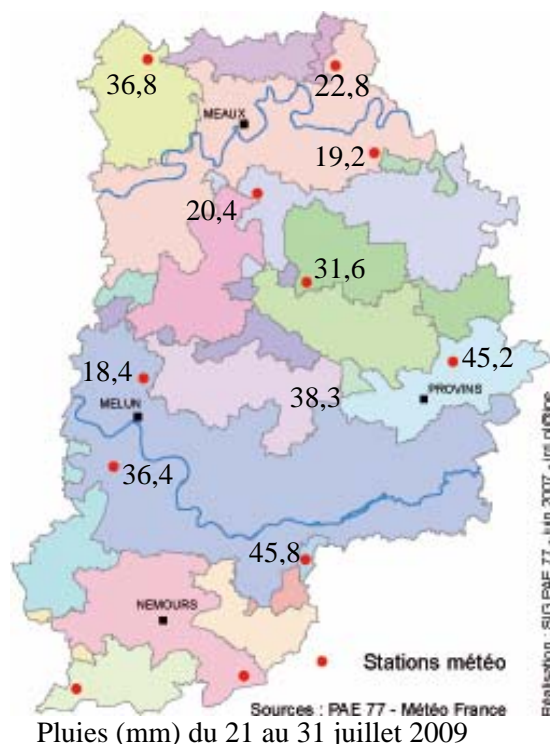
METEO

Les pluies de cette dernière décade de juillet ont été apportées par la perturbation plus ou moins orageuse du début de période ; ce qui pour une bonne partie du département a remplacé un passage d'irrigation.

Les températures, avec 19,4 °C, restent au niveau de la moyenne des 30 dernières années.

Les ETP pour la troisième décade de juillet affichent 4,6 mm/j de moyenne. Elles sont très légèrement inférieures à la moyenne des 20 dernières années 4,5 mm/j.

La moyenne des ETP depuis le 1^{er} août est de 4.4 mm/j.



CULTURES

MAÏS

Le tableau ci-après indique le déficit hydrique calculé sur 6 stations du département.

Stations	MONTEREAU-SUR-LE-JARD	LA BROSSÉ-MONTCEAUX	TOUQUIN	NANGIS	CHAILLY-EN-BIERE	VOULTON
Classe de RU	Grande	Faible	Moyenne	Grande	Moyenne	Moyenne
Pluie sur station météo 01 avril - 20 juillet	240,2	284,1	257,7	240,1	258,8	238,1
Irrigation (mm)	105	60	70	80	105	105
Déficit hydrique (mm) au 31 juillet 2009	80	55	70	85	72	57

BETTERAVES

Le tableau ci-après indique le déficit hydrique calculé sur 4 stations du département et 1 parcelle à Rumont pour laquelle le déficit est calculé au 05 août.

Stations ou communes	NANGIS	CHAILLY-EN-BIERE	LA BROSSÉ-MONTCEAUX	Rumont	VOULTON
Classe de RU	Grande	Moyenne	Faible	Faible	moyenne
Pluie sur station météo 01 avril - 31 juillet	240,1	258,8	284,1	289,4	238,1
Irrigation (mm)	80	70	60	60	70
Déficit hydrique (mm) au 31 juillet 2009	75	70	55	45	68

✓ Conseils maïs & betteraves en l'absence de pluies supérieures à 10 mm

A partir de 10 mm retarder les passages d'un jour tous les 3 à 4 mm.

➤ Continuer vos tours d'eau par des passages de 30 à 35 mm en sols superficiels, 35 à 40 mm en sols moyens, ou 40 à 45 mm en sols profonds.

STRATEGIE AGRONOMIQUE

QUAND ARRETER L'IRRIGATION

✓ Betteraves

Ne pas démarrer de nouveaux tours d'eau après le 20 août, sauf en cas de déficit cumulé exceptionnel et prolongé en sol superficiel car, après cette date, l'irrigation est moins bien valorisée, peut devenir néfaste et entraîner une chute brutale de la richesse en cas d'automne pluvieux. En outre, l'eau en excès dans le sol à cette époque de l'année nuit fortement la qualité de la récolte.

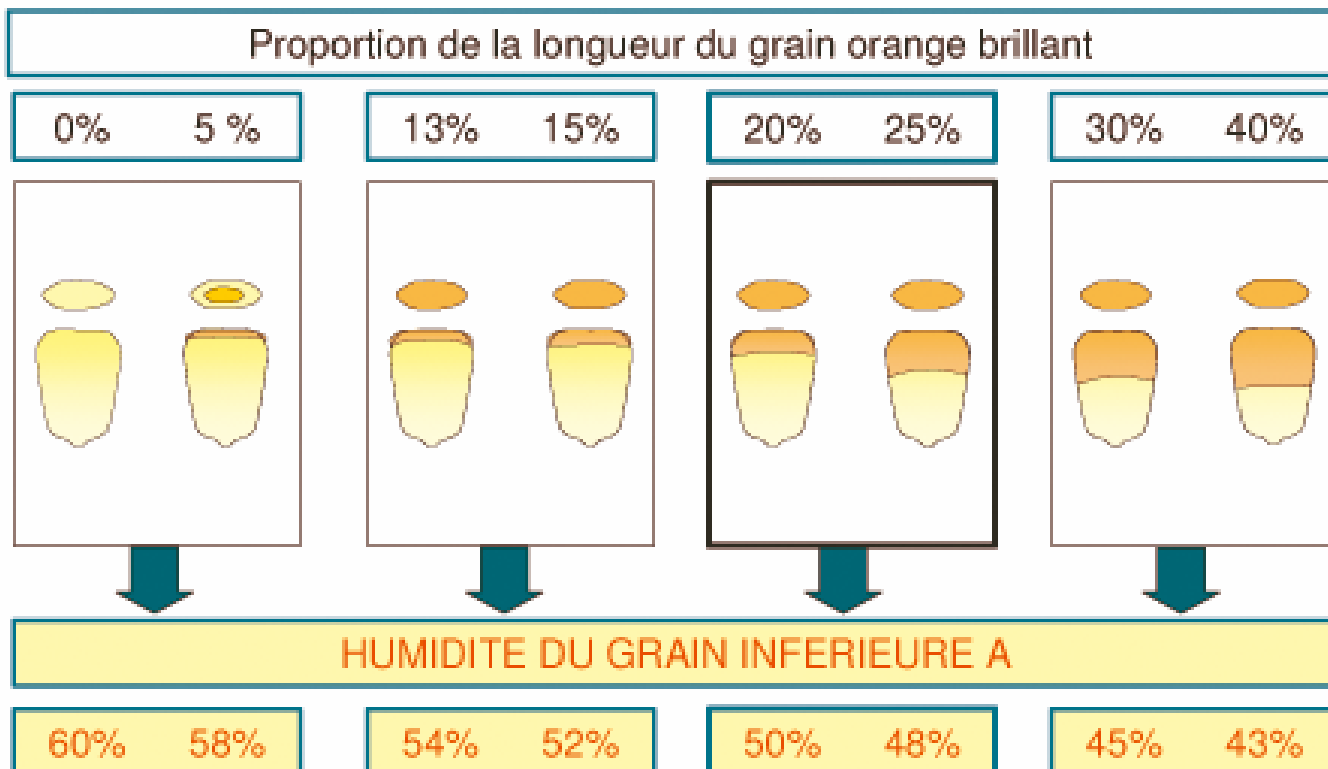
Compte tenu des conditions actuelles, en cas d'irrigation, prévoir l'arrêt des apports sur les betteraves entre le 20 et le 25 août.

✓ Maïs

Le stade 50 % d'humidité du grain (environ 32 % de matière sèche plante entière) sert de repère pour décider des arrêts d'irrigation. L'arrêt est décidé en fonction du type de sol et de la situation hydrique de la parcelle.

Suivez les avertissements départementaux qui mesurent l'avancement des stades et donnent les conseils d'arrêt pour différentes stations. A la parcelle, le bilan hydrique et l'information délivrée par les sondes tensiométriques dans le cadre de la méthode Irrinov® sont de précieux indicateurs pour caler précisément la date d'arrêt. L'observation des épis permet de conforter la décision.

Estimation visuelle du stade 50 % d'humidité du grain



source : Arvalis

RIVIERES

Les grandes rivières enregistrent des débits stables, et se maintiennent au-dessus des seuils de vigilance, grâce au soutien d'étiage des barrages.

La situation des petites rivières de la région continue de se dégrader.

La **Beuvronne**, l'**Ourcq** et la **Thérouranne** au nord, le **Grand Morin** et le **Petit Morin**, au centre nord, ainsi que le **Lunain** au sud, sont sous restriction préfectorale par leur passage sous le seuil d'alerte (voir Irri.pl@ine n°48 de la semaine dernière).

Le **Grand Morin** à Pommeuse (1,9 m³/sec le 31 juillet), le **Petit Morin** à Montmirail (0,41 m³/sec le 01 août), et la **Thérouranne** au Gué-à-Tresmes (0,23 m³/sec le 01 août) sont passés sous le seuil de crise (respectivement 1,9 m³/sec, 0,42 m³/sec et 0,23 m³/sec).

D'autres rivières sous le seuil d'alerte : le **Loing** à Episy (3,54 m³/sec le 02 août), et l'**Orvanne** à Blennes (0,14 m³/sec le 01 août).

NAPPE DE CHAMPIGNY

- Le piézomètre de Montereau-sur-le-Jard indique 47,24 m au 31 juillet 2009. Ce niveau reste sous le seuil de crise renforcée (47,60 m).

- Le piézomètre de Saint-Martin-Chennetron indique 121,19 m (cote NGF) au 03 août 2009. Ce niveau est sous le seuil de crise renforcée (121,6 m).

➤ Rappel pour ceux qui ne participent pas à la gestion collective :

Irrigation des grandes cultures interdite

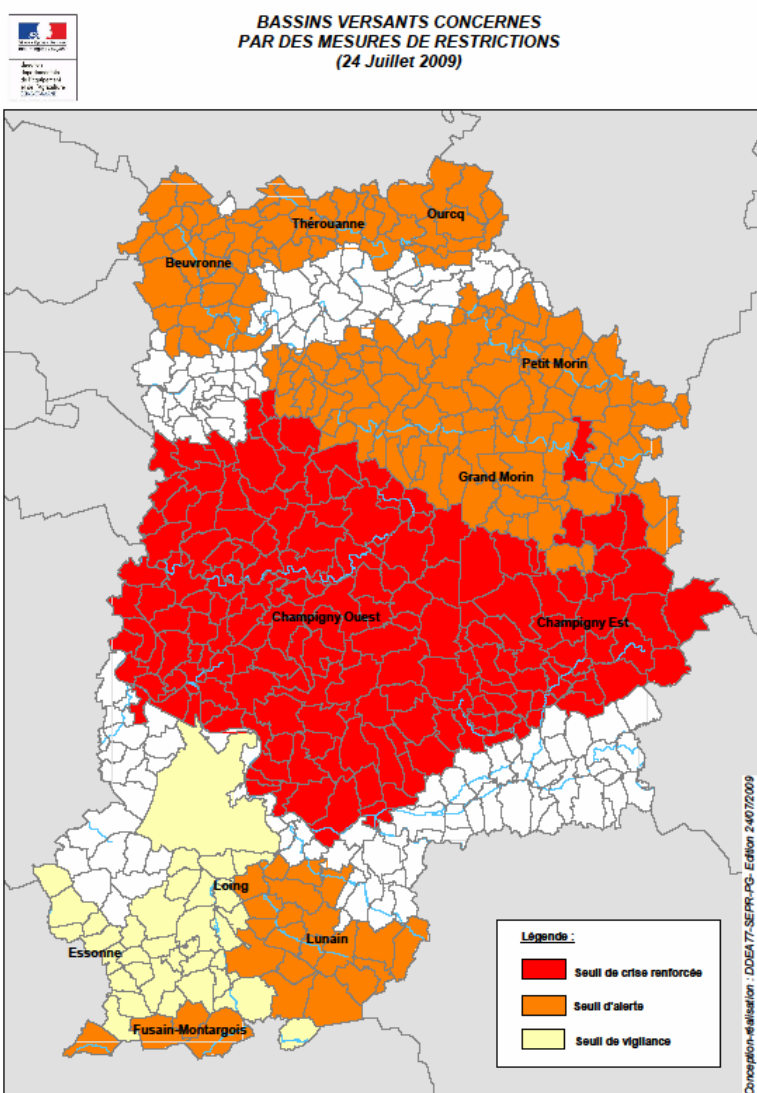
Irrigation des cultures légumières et maraîchères, y compris pommes de terre, horticulture, pépinières et culture de gazon interdite entre 8 h et 20 h et par forage du samedi 8 h au dimanche 20 h.

NAPPE DE BEAUCE

Pour la nappe de Beauce, le niveau de l'indicateur Beauce centrale est de 112,69 m au 02 août 2009.

➤ Rappel : l'arrêté n° 2009/DDEA/SEPR/459 définit des mesures de restrictions.

Les **prélèvements pour l'irrigation** dans le complexe aquifère de Beauce et ses cours d'eau tributaires sur le territoire des communes de **BEAUMONT-DU-GATINAIS**, **CHATEAU-LANDON**, **CHENOUE ET MONDREVILLE**, sont interdits du samedi 20 h au dimanche 20 h.



Rédacteurs : les conseillers du pôle Agronomie-Environnement
Chambre Agriculture de Seine-et-Marne, 418 rue Aristide Briand 77350 Le Mée/Seine,
e-mail : irrigation@seine-et-marne.chambagri.fr - Tél. : 01.64.79.30.84 - Fax : 01.64.37.17.08
avec le concours financier du Conseil Général de Seine-et-Marne, et du CASDAR
Toute rediffusion et reproduction interdites